



# VILLE DE BEAUMONT-SUR-OISE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 13 février 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
RÉGION ÎLE-DE-FRANCE  
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE  
ARRONDISSEMENT DE PONTOISE  
BEAUMONT-SUR-OISE

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle Léo Lagrange sous la présidence de Monsieur Jean-Michel APARICIO.

Lettres de convocation individuelles adressées le 07 février 2025.

Étaient présents : M. APARICIO – M. REBEYROLLE – Mme HERLEM - Mme MORTAGNE – M. MOREAU – M. JACQUEMIN - M. PYCK – Mme DAOUDI - Mme BENAIDA – M. ZENNAKI – Mme SERAYE - M. ZERIZER – Mme DOISON – M. GENY – Mme BARBEYRAC – M. HELLAL – M. DAMION – M. FOIREST – M. LEULIER – Mme HAZEBROUCK - M. RENOU.

Absents excusés pouvoir : M. GUERZOU (pouvoir à Mme BARBEYRAC) – Mme NEZAR (Pouvoir à M. REBEYROLLE) – M. SOARES (pouvoir à Mme DOISON) – M. CICEK (Pouvoir à M. PYCK) - Mme DJERBI (pouvoir à M. ZERIZER) – Mme ANTUNES (M. MOREAU) – M. VENDERBECQ (pouvoir à M. FOIREST).

Absent excusé : M. PARENTI

Secrétaire de séance : Monsieur ZENNAKI, nommé à l'unanimité,

**Nombre légal de Conseillers : 29**

**En exercice : 29    Présents : 21    Pouvoirs : 7    Votants : 28**

**2025-006    OBJET : FINANCES LOCALES : DECISIONS BUDGETAIRES – BUDGET 2025 : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2312-1, L. 3312-1, L. 4311-1 et L. 5211-26,

**Vu** l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe »,

**Vu** l'alinéa II de l'article 13 de la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de la loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022,

L'avis de la Commission des Finances a été requis le 05 Février 2025.

L'avis du Bureau Municipal a été requis en date du 06 Février 2025.

**Considérant** la présentation en séance du rapport sur les orientations budgétaires 2025,

**Considérant** le débat déroulé en séance,

Après avoir entendu le rapport présenté par Monsieur REBEYROLLE,

Le Conseil municipal,

**Décide**

**Article unique :**

**De Prendre acte** de la tenue du débat portant sur le rapport d'orientations budgétaires 2025 de la commune de Beaumont-sur-Oise.

Les débats ont porté sur :

- Le budget de la Résidence Autonomie nouvellement municipalisée,
- L'augmentation des frais de fonctionnement,
- Le budget voirie.

Fait et délibéré en séance ordinaire, les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents après lecture faite.

Suivent les signatures.

POUR COPIE CONFORME.

Sofiann ZENNAKI

Secrétaire de séance



Jean-Michel APARICIO

Maire de Beaumont-sur-Oise



Le maire certifie avoir fait afficher,  
aujourd'hui, à la porte de la Mairie,  
le compte rendu de la délibération  
ci-contre et qu'il a été fait observation

Le 21 février 2025

Le Maire,

